Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_71-DE

DÉLIB. 2025-71

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2025

Date de convocation	21.11.2025
Date d'affichage	21.11.2025
Nombre de conseillers	
En exercice	18
Présents	13
Votants	15

L'an deux mille vingt cinq
le vendredi 28 novembre à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Patricia MARTIN - Mme Annie JOUANJAN - M. Jacques BROUDER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick GEFFROY - Mme Florence QUATTRIN - M. Frédéric COURTEIL - Mme Gwénaëlle BRIGOT - M. Yann DASPREMONT - Mme Monique LE VOGUER - M. Jean-Pierre THOMAS
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Roselyne DESCAMPS - M. Evence LE GOAS

Absents non excusés : M. Pascal AUBERT

Absents représentés :
M. David RADUFE représenté par Mme Patricia MARTIN
Mme Marie-Annick THOMAS représentée par Mme Marie-Françoise LIMPALAER

Mme Marie-Annick GEFFROY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : SDAHGDV – Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage des Côtes d'Armor 2026-2032

La préfecture des Côtes d'Armor a travaillé tout au long de l'année 2025, avec les EPCI, sur le nouveau Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens Du Voyage 2026-2032.
Le Schéma est axé sur deux volets, un volet « accompagnement social » et un volet « accueil et habitat ».

Concernant ce deuxième volet, et pour rappel, le schéma 2019-2025 prescrivait une seule aire de petite capacité pour l'intercommunalité (aire de Plouha).

Considérant que Leff Armor communauté en possède aujourd'hui trois (Lanvollon, Goudelin et Plouha), il ne s'agit donc que de l'inscription d'une des deux autres aires existantes au schéma départemental. Lanvollon est fléchée pour ce statut de 2ème aire officielle.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201214-20251128-2025_71-DE

Le conseil communautaire de mardi 25 novembre est invité à valider le schéma. Les communes concernées sont également invitées à le valider, à savoir, PLOUHA, LANVOLLON et GOUDELIN.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants,

- ***DE VALIDER** le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens Du Voyage 2026-2032*
- ***D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce sujet*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON
22290

La secrétaire de séance
Marie-Annick GEFFROY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 08 DEC. 2025